



251 route de Saint-Clar 31600 LHERM  
Tel : 05 61 56 00 00  
[www.siect.fr](http://www.siect.fr)

## FORMULAIRE TRANSFERT D'ABONNEMENT ENTRE PROPRIETAIRE

[Formulaire à retourner dûment complété, signé et accompagné impérativement des justificatifs réclamés en bas du document]

### ADRESSE DU LIEU DESSERVI

Rue.....  
..... bâtiment : ..... Etage : .....  
..... N°Apt/lot : ..... Code postal.....  
Commune.....  
N° du compteur : ..... \*Relevé compteur : 

--	--	--	--	--	--

 Date relève : .....

La propriété est raccordée à un système d'assainissement :  Autonome  Collectif

### PROPRIETAIRE PARTANT

Nom, Prénom : .....  
Nouvelle adresse..... bâtiment : ..... Etage : .....  
..... N°Apt/lot : ..... Code postal.....  
Commune.....  
N° de Téléphone : ..... Mobile .....

### PROPRIETAIRE ENTRANT

Nom, Prénom : ..... Société : .....  
Adresse de facturation (si différente du lieu desservi):  
.....  
.....  
N° de Téléphone : ..... Mobile .....

Référence SIRET ( 14 chiffres) : .....

### DATE DU TRANSFERT D'ABONNEMENT ENTRE PROPRIETAIRE

Date de l'acte notarié

Date : .....  
Signature :

#### Fournir impérativement :

- copie de l'attestation de propriété (Propriétaire)
- copie extrait kbis (professionnels) + copie mandat gestion
- copie Délibération autorisant le Représentant (Collectivité)
- relevé du compteur à la date de l'acte ou à ce jour
- carte d'identité (Propriétaire)-

#### ATTENTION :

RETOURNER le contrat d'abonnement joint page suivante , dûment complété et signé impérativement du propriétaire et/ou mandataire.

Le changement d'abonné propriétaire ne sera pas pris en compte si tous les éléments demandés ne sont pas fournis.



251 route de Saint-Clar 31600 LHERM  
Tel : 05 61 56 00 00  
[www.siect.fr](http://www.siect.fr)

Retour Impératif Dans Les 15 Jours  
TOUT DOSSIER INCOMPLET  
NE SERA PAS TRAITE  
Attention : pensez à résilier votre contrat dès le  
départ du logement. A défaut, vous restez  
responsable du branchement et des  
consommations afférentes

# CONTRAT DE FOURNITURE EAU POTABLE

Réservé à l'administration

Réf Affaire :  
Suivi par :

Référence contrat : Réf compteur :

Pour que votre dossier soit traité rapidement :

- remplissez et signez le formulaire
- joignez toutes les pièces justificatives demandées
- retournez le contrat dûment signé dans le délai d'un mois

## Adresse du lieu desservi :

Rue : .....

Etage : ..... N° Apt/lot : ..... Code postal : ..... Commune : .....

N° du compteur : ..... Relevé du compteur         Date relevé : .....

La propriété est raccordée à un système d'assainissement :  Autonome  Collectif

Compteur desservant un seul logement  Compteur desservant plusieurs logements (préciser le nbre) : .....

usage domestique  jardin  arrosage  chantier autres : .....

Nombre de personne(s) au foyer : ..... (maison, appartement, commerce, bureaux, industrie,...)

## INDIQUER LE NOM ET LES COORDONNEES DU PROPRIETAIRE (Obligatoire) :

Mme - M. : Nom : ..... Prénom : ..... Tél : .....

Adresse : .....

## Identification du titulaire du contrat

Propriétaire (joindre l'attestation du notaire)  Locataire (Joindre l'état des lieux justifiant le relevé du compteur)

Mme - M. : Nom : ..... Prénom : ..... né(e) le : ..... / ..... / ..... à .....

Mme - M. : Nom : ..... Prénom : ..... né(e) le : ..... / ..... / ..... à .....

Téléphone : ..... Adresse email : .....

Société Ou Personne Morale : ..... Nom contact : .....

Obligatoire N° SIRET <sup>(14 chiffres)</sup> ..... RCS : .....

Nom et prénom du gérant/représentant : ..... Tel : .....

## Adresse de facturation \* : (si différente du lieu desservi)

Rue : ..... bâtiment : ..... N° Apt/lot : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Il est convenu que :

- L'abonnement au service de distribution d'eau potable désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble désigné précédemment. Le contrat entre en vigueur lors de la fourniture d'eau pour une durée indéterminée sauf résiliation dans les cas de dépôt de compteur ou de transfert d'abonnement (propriétaire ou locataire). L'abonnement et la facturation entrent en vigueur à compter du relevé de l'index à la date de l'acte notarié (propriétaires) ou état des lieux (locataires) dans le cas d'un branchement existant ou à la date de pose du compteur pour un branchement neuf

Le titulaire du présent contrat :

- s'engage à se conformer au règlement du service de distribution d'eau dont un exemplaire lui a été remis sans préjudice des voies de recours de droit commun.
- déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat. Les tarifs qui lui ont été remis sont également consultables sur notre site [www.siect.fr](http://www.siect.fr).
- L'usager bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à partir de la date de la signature du contrat. Il suffit d'adresser le formulaire de rétractation ci-joint ou une déclaration de rétractation dénuée d'ambiguïté dans les 14 jours, par courrier ou sur : [www.siect.fr](http://www.siect.fr) (onglet "Autres démarches").

## DEMANDE D'EXECUTION ANTICIPEE DU SERVICE (cocher votre choix) :

- Je sollicite par la présente l'exécution anticipée du service et reconnais que cette commande vaut obligation de paiement.
- OU
- Je souhaite attendre l'expiration du délai de rétractation, soit 14 jours avant l'exécution du service (fourniture eau potable)
- J'atteste avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus

Fait le : .....

Signature du (des) propriétaire(s)  
(ou du syndic de copropriété) :  
précédé de la mention lu et approuvé

Signature du (des) locataire(s) :  
précédé de la mention lu et approuvé



Syndicat des Eaux des Côtes  
du Touch. Le Président,



### Pièces à joindre impérativement :

- Copie carte d'identité (particuliers) lisible
- Copie extrait Kbis (professionnels)
- Copie Délibération autorisant le Représentant (Collectivités)

Et si vous êtes propriétaire :

- Copie de l'attestation de propriété

Ou si vous êtes locataire :

- Copie du bail de location /Etat des lieux (entrée/sortie)



251 route de Saint-Clar 31600 LHERM  
Tel : 05 61 56 00 00  
[www.siect.fr](http://www.siect.fr)

# FORMULAIRE de RETRACTATION

Article R121-1 du code de la consommation

## INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION

### DROIT DE RETRACTATION

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans le délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez notifier à : Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch – 251 Route de Saint Clar -31600 LHERM – Tel 05.61.56.00.00. Fax 05.61.56.76.87. Mail [gestion.abonnes@siect.fr](mailto:gestion.abonnes@siect.fr) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple lettre envoyée par la poste, télécopieur ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

### EFFETS DE RETRACTATION

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous remboursons tous les paiements reçus de vous, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement imposé par les services du Trésor Public, en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera aucun frais pour vous.

Si vous avez demandé de commencer la prestation de service ou la fourniture d'eau pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

---

## FORMULAIRE DE RETRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat d'abonnement.

A l'attention de :

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES COTEAUX DU TOUCH**  
251 Route de Saint Clar – 31600 LHERM – Tel 05.61.56.00.00.

Je soussigné, M, Mme .....

Demeurant .....

Code postal Ville .....

Téléphone .....

Vous notifie par la présente ma rétractation du contrat n° .....

de fourniture d'eau potable, que j'ai envoyé et signé le ...../...../....., conformément à l'article L 121-20 du Code de la Consommation.

Fait le : .....à.....  
Signature du demandeur (précédée de la mention "lu et approuvé") :



251 route de Saint-Clair 31600 LHERM  
Tel : 05 61 56 00 00  
[www.siect.fr](http://www.siect.fr)

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE CHANGEMENT D'ABONNEMENT**

### **Mutations entre propriétaires**

Tout propriétaire, mandataire, bailleur, syndic doit se déclarer auprès de nos services **dans le délai d'un mois**, en produisant impérativement les justificatifs suivants :

#### **Propriétaire particulier :**

- copie de l'acte de vente ou d'acquisition du notaire,
- vos coordonnées téléphoniques – préciser si vous êtes occupant du logement ou si projet locatif -
- l'index relevé sur le compteur à la date de l'acte,
- copie de la carte nationale d'identité de l'entrant.

#### **Bailleur, mandataire, syndic :**

- mandat de gestion, numéro d'enregistrement au RCS (siret 14 chiffres)
- coordonnées du service en charge de la gestion,
- adresse de facturation
- fournir la liste des points de consommation en gestion avec les références des compteurs d'eau associés.

### **Locataires déclaration des entrées ou sorties de locataires**

Le propriétaire s'engage à communiquer **dans un délai d'un mois** :

- **Les nom, prénom et adresse du locataire sortant** où devra être envoyée la facture d'eau après son départ, ainsi que l'index de consommation relevé au compteur d'eau, contresigné par l'ancien locataire avec la date de ce relevé.
- **Les nom, prénom et adresse du nouveau locataire** entrant avec relevé de l'index du compteur contresigné par le nouveau locataire avec la date du relevé.
- **pages du bail** indiquant les informations suivantes : adresse du bien loué, les noms des propriétaires du logement et les noms des locataires, ainsi que l'index relevé à la date de l'acte (pour les locataires entrants).
- **état des lieux : 1<sup>ère</sup> et dernière page uniquement** qui précisent l'adresse du logement et la nouvelle adresse du locataire partant, la référence du compteur du logement desservi et l'index à la date du départ (pour les locataires partants)
- **Le contrat d'abonnement tripartite dûment complété et signé par les différentes parties (le propriétaire et le locataire).**

Le propriétaire s'engage à nous communiquer ces justificatifs dans un délai d'un mois et ce pour chaque mutation de locataires entrants/sortants.

En l'absence de retour de la totalité de ces justificatifs dans les délais impartis, nous nous réservons le droit de ne pas enregistrer le changement et aucune antériorité ne sera prise en compte par nos services.

**ATTENTION** : Vous êtes locataire ou propriétaire/mandataire, pensez à résilier votre contrat d'abonnement à votre départ du logement dans le délai d'un mois, par courrier en précisant la date départ, votre nouvelle adresse, et l'index relevé sur le compteur.

- Si vous ne procédez pas à la résiliation de votre abonnement auprès du Service des Eaux, **vous restez responsable de votre branchement et des factures afférentes.**